

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal
de la Commune de LOURNAND du 10 avril 2024
(Convocation du 29 mars 2024)

Présents : DUMONTOY Marjorie, TRAMARD Camille, PAILLART Julien, ABITBOL Hector, MAURIN Florent, Laëtitia CHOCAT-PAYET, GROLEE Juliette.

Absents : DUPLESSIS Jacques (pouvoir à TRAMARD Camille), GUILLEMIN Jean-Pierre (pouvoir à DUMONTOY Marjorie), LEGER Cyrille

Secrétaire de séance : PAILLART Julien.

La séance est ouverte à 19 heures 30

1) Approbation du compte rendu de la séance du 4 avril 2024

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2024 est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

2) Vote CG Assainissement 2023

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil le compte de gestion 2023, du budget assainissement, établi par la comptable de la trésorerie de Mâcon.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité des présents et représentés** le compte de gestion 2023 du budget assainissement.

3) Vote CA Assainissement 2023

Le Maire en place sur l'année 2023, Jean-Pierre Maurice, ayant démissionné, Marjorie Dumontoy nouvellement élue, présente le compte administratif du budget assainissement.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité des présents et représentés** le compte administratif 2023 du budget assainissement.

4) Vote transfert des résultats

Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes du Clunisois, il convient de délibérer sur le montant à retransférer. Le clôturé du budget assainissement présente un excédent de 54 000 €.

Après échanges, le montant voté à transférer au budget assainissement de la communauté de communes du Clunisois est de 45 000 €

Contre : Julien Paillart

Absentions : Juliette Grolée

Accepté à 7 voix

5) Vote CG Communal 2023

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil le compte de gestion 2023, du budget communal, établi par la comptable de la trésorerie de Mâcon.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité des présents et représentés** le compte de gestion 2023 du budget communal.

6) Vote CA Communal 2023

Le Maire en place sur l'année 2023, Jean-Pierre Maurice, ayant démissionné, Marjorie Dumontoy nouvellement élue, présente le compte administratif du budget communal.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité des présents et représentés** le compte administratif 2023 du budget communal.

7) Affectations des résultats.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité des présents et représentés** l'affectation des résultats 2023 du budget communal.

8) Vote du budget communal 2024

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil le budget primitif 2024 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 309 491,70 €

Recettes : 309 491,70 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 313 233,67 €

Recettes : 313 233,67 €

Le Conseil Municipal **accepte à 8 voix** le budget primitif 2024.

Abstention : Julien Paillart

9) Vote des taux état 1259

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil que les taux fonciers bâti et non bâti ont été transmis par la Trésorerie et qu'il convient de délibérer autour de l'augmentation sur l'année 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal **décide, à 6 voix pour et 2 contre** l'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 :

- 0,50 pour les taux fonciers bâti
- 0,25 pour les taux fonciers non bâti

Contre Laetitia Chocat-Payet / Marjorie Dumontoy

10) Questions diverses.

Jacques Duplessis demande aux membres du Conseil du renfort afin de finaliser le nettoyage du cimetière. Une journée citoyenne est proposée le 4 mai 2024 à 14h dans ce sens, ainsi que sur l'ensemble de la commune.

La Fête de la musique 2024, sera organisée par la Maison d'assistances maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.